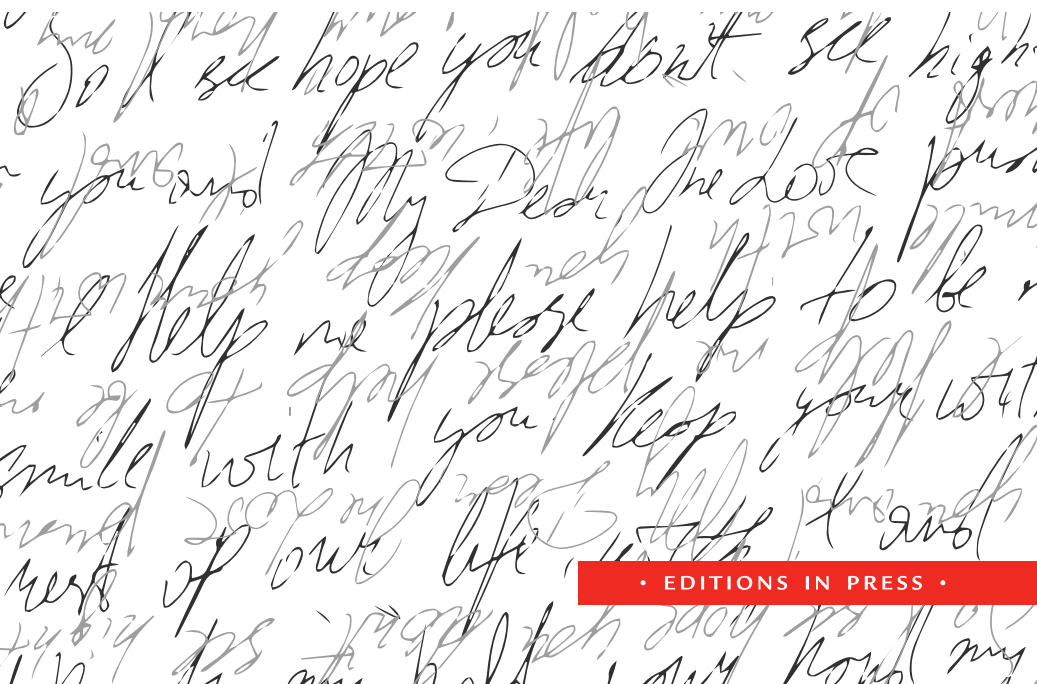


Écriture et voix

Clinique du recours à l'écrit dans les psychoses

Denys Gaudin



Écriture et voix

Clinique du recours à l'écrit dans les psychoses

ÉDITIONS IN PRESS
74 boulevard de l'Hôpital – 75013 Paris
Tél. : 09 70 77 11 48
www.inpress.fr

Collection Pandora dirigée par

Céline Masson et Catherine Desprats-Péquignot

Comité de rédaction Pandora :

- Catherine Desprats-Péquignot (maître de conférences, Université de Paris)
- Xavier Gassmann (chargé de cours, Université de Paris)
- Céline Masson (professeure, Université de Picardie Jules Verne)
- Silke Schauder (professeure, Université de Picardie Jules Verne)

Les publications de Pandora :

- *Monstres contemporains, médecine, société et psychanalyse*, In Press, Collection Pandora-Psychanalyse et création, 2015.
- *L'adolescent face à Facebook*, In Press, Collection Pandora-Psychanalyse et création, 2016.
- *Images de rêve et processus de création*, In Press, Collection Pandora-Psychanalyse et création, 2017.
- *Aux racines de la création : le rythme*, In Press, Collection Pandora-Psychanalyse et création, 2018.
- *Passionnément, à la folie ? Désir, amour, haine : entre création et destruction*, In Press, Collection Pandora-Psychanalyse et création, 2019.
- *La douleur à l'œuvre. Corps, art, folie*, In Press, Collection Pandora-Psychanalyse et création, 2022.

ÉCRITURE ET VOIX. CLINIQUE DU RECOURS À L'ÉCRIT DANS LES PSYCHOSES

ISBN : 978-2-84835-771-3

© 2022 ÉDITIONS IN PRESS

Illustration de couverture : © Giovanni Nitti – Adobe Stock.com

Couverture : Lorraine Desgardin

Mise en pages : Mathieu Richir

Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement des auteurs, ou de leurs ayants droit ou ayants cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

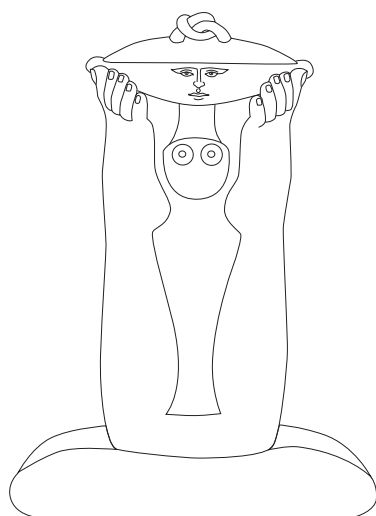
Écriture et voix

Clinique du recours à l'écrit dans les psychoses

Denys Gaudin



Collection Pandora



© Virginia Tentindo

Sommaire

L'auteur.....	7
----------------------	----------

Introduction.....	9
--------------------------	----------

CHAPITRE I

Clinique lacanienne de l'hallucination dans les psychoses.....	17
---	-----------

D'un insultant S1	18
-------------------------	----

Hallucination et jouissance.....	32
----------------------------------	----

CHAPITRE II

Écriture et folie : retour sur les travaux précurseurs	39
---	-----------

Le génie clinique de Réja	40
---------------------------------	----

Les travaux des années vingt.....	44
-----------------------------------	----

La voie surréaliste : écriture et automatisme	47
---	----

Les écrits inspirés : premières indications lacaniennes.....	49
--	----

CHAPITRE III

Godet, rature et littoral : pistes lacaniennes d'une conception de la lettre	57
---	-----------

La lettre et l'écriture.....	57
------------------------------	----

L'écrit	65
---------------	----

Écriture et psychose : remarques préliminaires	70
--	----

CHAPITRE IV

Écrire ce qui « martèle en tête » : L'enseignement de Madame D.....	79
--	-----------

Une voix qui « prend la tête »	79
--------------------------------------	----

Une pratique d'écriture.....	81
------------------------------	----

Enjeux d'écriture.....	84
D'une séparation redoublée.....	89
Valeur ponctuelle.....	93

CHAPITRE V

L'écriture comme « convention » : l'invention singulière

de Madame R. 95

Retour sur une rencontre.....	95
Le moment d'écriture.....	99
Le sujet et l'écrit.....	103
Une construction de sens.....	104
La voie sinthomatique.....	106

CHAPITRE VI

D'un usage singulier de la lettre : l'invention de Louis Wolfson 119

D'une langue à l'autre.....	120
« Lalanglaise » en horreur.....	122
La parole imprégnée.....	123
Démembrer l'anglais.....	126
Une pratique de la lettre.....	128
Réformer et reformer.....	129
Évider les dits.....	130

CHAPITRE VII

Lettres vives et voix mortes : l'écriture chez Samuel Beckett 135

La bouche pleine.....	137
Les sentences assassines.....	145
Écriture et traitement de l'Autre.....	150

Conclusion : La voie d'un vide 161

Bibliographie 167

Index 175

L'auteur

Denys GAUDIN est psychologue clinicien et docteur en psychologie. Il exerce au Centre Hospitalier spécialisé de Thuir (Pyrénées-Orientales) et a fait paraître des travaux d'orientation psychanalytique portant sur la clinique des psychoses et sur les pratiques d'écriture.

À Lysiane.

Mes remerciements à Rajaa Stitou et Pascal Alessi.

Introduction

« J’entendais ça, alors je l’ai écrit, après c’est parti. » Ces propos furent recueillis lors d’une rencontre avec un sujet psychotique. Ils font la source vive de nos recherches.

Ce sujet nous dit entendre des voix, il se dit martyr de phrases et de mots qui harcèlent, qui selon sa formule « martèlent en tête ». Il nous apprend que lorsque les voix viennent, il écrit ce qu’il entend, il consigne sur papier ce qui surgit. Une seconde patiente nous parle d’une « convention » établie entre elle-même et des voix, convention se jouant sur le terrain de l’écriture, où il s’agit de noter ce que les voix disent.

Nous proposons d’explorer le champ ouvert par ces témoignages, de prendre la mesure de ce qu’ils nous enseignent au sujet d’un lien, d’un possible nouage entre écriture et voix.

Notre travail s’inscrit dans un prolongement de la « question préliminaire à tout traitement possible de la psychose¹ ». Il s’agira de poursuivre le questionnement sur l’abord psychanalytique des psychoses, et conjointement, de détailler la référence à la notion de traitement. Actuellement, de nombreuses études mettent en avant les bienfaits de traitements pouvant être dispensés aux sujets psychotiques. Au-delà des recours d’ordre chimique, il s’agit de techniques d’apprentissage²,

1. Lacan J., « D’une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose », *Écrits II*, Paris, Seuil, 1999.

2. Zimmerman C., Favrod J., Trieu V.H., Pomini V., « The effect of cognitive behavioral treatment on the positive symptoms of schizophrenia spectrum disorders : A meta-analysis », *Schizophrenia Research*, 77, 2005, 1-9.

d'entraînement³ ou de remédiation⁴, d'une série d'exercices visant à corriger les cognitions, à « modifier les croyances », ou encore à « réduire les comportements dysfonctionnels⁵ ». Dans chacune de ces études, nous relevons les termes d'une volonté normative, d'une tendance à annuler, à réduire ou redresser ce qui contrevient à l'idéal de santé. Dans ce modèle, le thérapeute assure une fonction de « guidance⁶ », il établit l'ordre auquel le sujet doit se conformer. Ce dernier devient alors l'objet du traitement, celui sur lequel s'exercent les « expériences correctrices⁷ ». Précisons d'emblée que notre orientation s'écarte d'une telle conception. Pour nous, la guidance n'est pas l'attribut du clinicien mais celui du sujet. En ce sens, il ne s'agira pas de diriger mais de se laisser guider, de se laisser enseigner par celui que nous recevons. Dès lors, la notion de traitement prendra valeur sur son versant subjectif, comme traitement trouvé ou adopté par un sujet, comme invention retirée des prescriptions de l'Autre.

Les sujets consultés pour notre étude nous mènent à revenir sur le thème de la voix, et plus particulièrement sur le phénomène de l'hallucination. Ainsi, nous tenterons de préciser les apports d'un abord analytique, et par là même, de prolonger ce que Merleau-Ponty nommait « le débat sur les hallucinations⁸ ». Dans un second temps, nous nous pencherons sur leurs pratiques d'écriture. Pour nous orienter en ce domaine, nous prendrons appui sur une formule de Lacan, formule en forme de définition, où ce dernier nous invite « à prendre la fonction de l'écrit comme un mode autre du parlant dans

3. Moritz S., Woodward T.S., « Metacognitive training in schizophrenia: From basic research to knowledge translation and intervention », *Current Opinion Psychiatry*, 20 (6), nov. 2007, 619-625.

4. Wykes T., Reeder C., *Cognitive remediation therapy for schizophrenia. Theory and Practice*, London and New York, Routledge, Taylor & Francis Group, 2005.

5. Favrod J., Nguyen A., Rexhaj S., « Thérapie cognitive et comportementale des hallucinations acoustico-verbales », *Psychothérapies des hallucinations*, Masson, 2016, p. 109-135 (p. 111).

6. *Ibid.*, p. 111.

7. *Ibid.*, p. 111.

8. Merleau-Ponty M., *Phénoménologie de la perception*, Gallimard, Paris, 1945, p. 386.

le langage⁹ ». Soulignons qu'avec cette proposition, Lacan distingue l'écrit d'un autre mode : celui de la parole. À ce niveau, nous prenons acte d'une pétition de prudence, d'une invitation à ne pas confondre, à différencier la parole et l'écrit. En effet, nombre de conceptions mettent l'accent sur un rapport de continuité, rapport où l'écrit viendrait reproduire ou illustrer la parole. Ainsi, Marcel Cohen définit l'écriture comme ce qui « double le langage en présentant à la vue ce que celui-ci fournit à l'oreille¹⁰ ». Rappelons aussi la célèbre formule de Voltaire, formule selon laquelle « l'écriture est la peinture de la voix, plus elle est ressemblante, meilleure elle est¹¹ ». Avant d'interroger la validité de telles conceptions, nous noterons qu'elles font l'impasse sur une composante essentielle, composante ayant trait à la différence entre ce mode du parlant qu'est la parole et cet autre mode qu'est l'écrit. Lors de nos développements, nous reviendrons sur ce changement de registre, nous tenterons de clarifier la question d'une discontinuité entre ces deux champs.

Au-delà de cette distinction, l'orientation analytique nous mène à répartir différentes occurrences de l'écrit. En effet, nous savons que les références à l'écrit sont au fondement du corpus analytique. Qu'il s'agisse de l'écriture à l'œuvre dans les rébus du rêve¹² ou des « traces permanentes » inscrites dans « l'appareil mnésique¹³ », la notion d'écrit ne cesse de revenir sous la plume de Freud. De son côté, Lacan nous présente un cheminement où, depuis son « Séminaire sur *La Lettre volée*¹⁴ » jusqu'aux dernières articulations de son enseignement, les concepts de lettre et d'écriture prennent une place prépondérante. Pour autant, nous relèverons qu'avec ces termes, Freud et Lacan ne désignent pas les pratiques du sujet écrivant, mais des mécanismes d'ordre psychique ou langagier. Ainsi s'annonce un écart entre l'écrit

9. Lacan J., « Postface au Séminaire XI », *Autres écrits*, op. cit., p. 504.

10. Cohen M., *La grande invention de l'écriture*, Paris, Imprimerie nationale, 1958, p. 411.

11. Voltaire, *Œuvres complètes*, Tome 20, Paris, Garnier, 1879, p. 157.

12. Freud S., *L'interprétation du rêve*, Paris, PUF, 2010.

13. Freud S., « Note sur le "bloc magique" », *Œuvres complètes*, Tome XVII, 1923-1925, Paris, PUF, 2006, p. 137.

14. Lacan J., « Séminaire sur *La Lettre volée* », *Écrits*, Paris, Seuil, 1999, p. 11-61.

qu'un sujet peut produire, comme l'écrit littéraire, et l'écrit au sens analytique. Nous essayerons de prendre la mesure de cet écart, d'en détailler la nature, d'en préciser les enjeux.

Dans un ouvrage paru en 1993, Gérard Pommier propose un abord psychanalytique de l'écriture comme pratique du sujet. Intitulée *Naissance et renaissance de l'écriture*, sa recherche vise à dégager les conditions de son émergence. Son hypothèse est que l'apparition de l'écriture, aussi bien au niveau phylogénétique qu'au niveau ontogénétique, procéderait de l'instauration du régime de l'interdit. Pour étayer sa thèse, il s'appuie sur la figure historique d'Akhenaton, qu'il situe à la fois comme instigateur du monothéisme et comme précurseur d'un renouvellement touchant l'écriture. Il revient notamment sur l'une des réformes établies sous son règne : l'interdiction progressive des hiéroglyphes et la promotion des signes consonantiques. Là où les premiers, en tant qu'images, laisseraient libre cours à la « jouissance du visuel¹⁵ », les seconds, en tant qu'ils sont non figuratifs, viendraient contrarier cette pente jouissive. Pour ce qui concerne la dite « la jouissance sonore¹⁶ », l'auteur souligne la valeur décisive d'un usage des consonnes. En effet, là où les voyelles, en tant qu'elles ne comportent pas d'occlusion, en tant que rien ne vient y faire coupure, laisseraient le champ libre à un déchaînement de jouissance sonore, les lettres consonantiques (qui comportent l'occlusion) permettraient de trancher dans cet illimité. Ainsi, Gérard Pommier s'attache à mettre en valeur le « rapport de contrariété à la jouissance qui est en jeu dans la formation d'une lettre¹⁷ », et plus particulièrement, dans la formation des consonnes. Selon lui, le ressort essentiel de ce passage résiderait dans l'introduction de l'interdit de jouissance, autrement dit, dans l'instauration de la loi fondant l'interdit : la loi œdipienne. Resserrant

15. Pommier G., *Naissance et renaissance de l'écriture*, Paris, PUF, 1993, p. 125.

16. *Ibid.*, p. 125.

17. *Ibid.*, p. 124.

son propos, il proposera la formule suivante : « L'écriture fut alors écriture de la loi, au sens le plus œdipien du terme¹⁸ ».

Pour pertinentes qu'elles soient, il nous paraîtrait risqué de nous appuyer sans réserve sur ces avancées. En effet, si l'écriture doit se concevoir dans son lien à l'interdit, dans son rapport à l'ordre œdipien, et si par ailleurs nous avançons avec Lacan que le sujet psychotique se spécifie de ne pas s'inscrire dans l'ordre œdipien, alors comment aborder les pratiques d'écriture du sujet psychotique ? Peut-on appliquer, pour des sujets non affiliés au régime de l'œdipe, des considérations dépendantes d'un champ dont ils s'excluent ? Est-il pertinent d'adopter une théorisation basée sur les termes d'interdit, de loi, de « refoulement¹⁹ », sans examen préalable de leur validité dans la clinique des psychoses ? Ainsi, par prudence, et surtout par rigueur clinique, nous tâcherons de rester au plus proche de ce que nous enseignent les sujets que nous recevons. Par conséquent, il ne s'agira pas d'infirmer ou de confirmer le bien-fondé d'une conception œdipienne de l'écriture, mais de préciser, au cas par cas, ce qui peut être en jeu chez les sujets consultés pour notre étude.

Il est à noter qu'après la publication de son ouvrage, le même auteur s'est penché sur la question de l'écriture chez les sujets psychotiques. Dans une recherche à la fois dense et documentée, il défend l'hypothèse de l'écriture comme « solution²⁰ », celle-ci reposant sur une « refondation de la signification ». Là encore, nous prenons acte des éclairages apportés, mais nous signalons la nécessité de préserver l'espace d'un écart. En effet, nous notons que Madame D., l'un des sujets de notre étude, affirme que ce qu'elle écrit « ne veut rien dire », que « c'est n'importe quoi ». Ce faisant, elle nous indique que, chez elle, la dimension de signification n'est peut-être pas celle qui prévaut.

18. *Ibid.*, p. 233.

19. « L'écriture et la lecture réclament la mise en acte du refoulement » avance-t-il (*ibid.*, p. 203).

20. Pommier G., *L'écriture comme solution dans la psychose*, Thèse de Doctorat, Université Aix-Marseille, 2000.

Ainsi, la clinique nous enjoint à ne pas nous hâter, à ne pas étouffer la fraîcheur d'un témoignage sous des conceptions préalables.

Précisons que l'objet de notre étude n'est pas de dégager une théorie générale de l'écriture dans les psychoses, mais de discerner les ressorts et les enjeux de son usage chez les sujets que nous avons rencontrés, sujets chez qui l'écriture est mise en rapport à la voix.

Pour nous guider dans nos détours, nous reviendrons sur les avancées des auteurs précurseurs, notamment Marcel Réja et Hans Prinzhorn. Nous soulignerons l'attention qu'ils surent porter aux productions de ceux que l'on nommait alors les fous. Nous mettrons l'accent sur les pistes qu'ils explorèrent, notamment au sujet d'un rapport entre écriture et hallucination. Suivant ce fil, nous interrogerons l'héritage d'un mouvement ayant vu le jour à la même époque, lors des dites « années folles » : le surréalisme. Au-delà de l'intérêt de ses représentants pour les marges de la raison, pour les rivages où la folie s'esquisse, nous porterons une attention particulière à leurs travaux sur l'écriture automatique. En effet, il nous paraît opportun de questionner les enjeux d'une telle pratique, et surtout, de comparer un tel usage avec ceux que nous présentent les sujets que nous recevons.

Afin d'affiner nos propositions, et pour explorer plus avant les pistes vers lesquelles nos patients nous mènent, nous interrogerons les productions d'autres sujets. Au cours de nos détours, nous nous référerons à l'œuvre de James Joyce, à ce tordeur de langue dont les écrits laissent entendre la dimension d'un traitement de la parole²¹. Nous consacrerons également une partie de notre travail à l'œuvre de Louis Wolfson. Nombre d'auteurs se sont penchés déjà sur ses productions, sur ses singulières trouvailles. Pour notre part, il nous paraît pertinent de reprendre ses indications sur son rapport aux dits

21. Rappelons que Lacan s'interrogeait sur un phénomène de « paroles imposées » chez James Joyce. Il questionnait également le rapport entre ce phénomène et sa pratique d'écriture (in Lacan J., *Séminaire XXIII : Le sinthome*, Paris, Seuil, 2005, p. 96).

de l'Autre, et conjointement, de détailler les enjeux de son usage la lettre. Poursuivant notre mouvement, nous suivrons les pas de Samuel Beckett. Nous prendrons notre départ d'un dire de l'écrivain, d'un propos livré au détour d'un entretien : « J'ai toujours écrit pour une voix²² ». Cette phrase éveille une série de questions. Elle témoigne en premier lieu d'un lien entre écriture et voix, entre une pratique de la lettre et le registre de la voix. Cependant, qu'en est-il de ce lien ? Comment lire le mot « pour » ? Et que désigne l'auteur lorsqu'il parle de « voix » ? Revenant sur ses œuvres et ses témoignages, nous parcourons le champ ouvert par ces questionnements. Il s'agira d'élargir l'empan de notre recherche, d'explorer un domaine où l'écriture fait œuvre, où il ne s'agit plus seulement de mots isolés ou de phrases esseulées, mais de littérature. Aussi, malgré la distance séparant les travaux de Beckett de ceux de nos patients, nous nous interrogerons sur la présence d'enjeux similaires, nous questionnerons en quoi l'écrivain nous éclaire, en quoi il porte la lanterne dans le domaine de nos recherches.

Notre parcours prend son départ dans les propos cités en préambule, dans deux formules que nous choisissons de confronter : d'un côté, celle où le sujet parle d'une voix qui « martèle en tête », de l'autre, celle où il avance que l'écriture permet de « faire partir ». La mise en tension de ces deux phrases ouvre le champ de notre questionnement. Ainsi, nous reviendrons d'abord sur la clinique de l'hallucination, sur le domaine de la voix. Nous explorerons ensuite les thèmes de l'écriture, de la lettre et de l'écrit. Enfin, nous interrogerons en quoi, dans la clinique des psychoses, le recours à l'écrit pourrait relever d'un traitement de la voix.

22. Bernold A., *L'amitié de Beckett*, Paris, Hermann, 1992, p. 107.

Écriture et voix

Clinique du recours à l'écrit dans les psychoses

Denys Gaudin

« J'entendais ça, alors je l'ai écrit, après c'est parti »... Ces propos font le point de départ de l'ouvrage de Denys Gaudin. À l'appui des témoignages de sujets qui écrivent ce que leurs voix disent, il s'est penché sur la question du recours à l'écrit dans les psychoses. Que nous enseignent ces sujets sur cette liaison, sur ce possible nouage entre écriture et voix ?

Dans le prolongement des travaux de Lacan, l'ouvrage poursuit le questionnement sur le traitement psychanalytique des sujets psychotiques. Il revient sur le thème de la voix, et plus particulièrement sur le phénomène de l'hallucination. Il s'attache également aux pratiques d'écriture des sujets suivis pour cette étude, en précisant, au cas par cas, ce qui peut être en jeu.

L'ouvrage nous guide dans une exploration des thèmes de l'écriture et de la folie, de la lettre et de l'écrit, passant par l'écriture automatique des surréalistes, par les travaux de James Joyce ou de Samuel Beckett. Dans la perspective ainsi tracée, il interroge en quoi, dans la clinique des psychoses, le recours à l'écrit pourrait relever d'un traitement de la voix.

Une ouverture clinique novatrice dans le traitement de la psychose.

L'auteur : Denys Gaudin est psychologue clinicien et docteur en psychologie. Il exerce au Centre Hospitalier spécialisé de Thuir (Pyrénées-Orientales) et a fait paraître des travaux d'orientation psychanalytique portant sur la clinique des psychoses et sur les pratiques d'écriture.

18 € TTC France

ISBN : 978-2-84835-771-3

Photo de couverture : ©dmutrojarmolinua –
Adobe Stock.com

www.inpress.fr



9 782848 357713